



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CHANTIER PHARE DU BÂTIMENT
DE JONCTION DES TERMINAUX SUD ET OUEST
DE L'AÉROPORT PARIS-ORLY :
VISITE DU PREMIER MINISTRE MANUEL VALLS

En visite sur le chantier du futur bâtiment de jonction de 80 000 m² qui reliera les terminaux Sud et Ouest à l'horizon 2019, le Premier Ministre Manuel Valls a réalisé ce jour un geste architectural fort et spectaculaire : la première levée de charpente. Commencés en avril 2015, les travaux de construction du bâtiment de jonction, dont l'investissement total s'élève à 385 millions d'euros, participent à la modernisation de l'aéroport Paris-Orly.

« Les travaux de jonction des terminaux Sud et Ouest de l'aéroport Paris-Orly, constituent actuellement le plus grand chantier tous corps d'État à l'œuvre en France. Il s'inscrit dans une série de projets plus vaste, débutée en 2012, qui se poursuivra jusqu'en 2019 et qui aura permis de la création de 750 emplois à temps plein.

La présence aujourd'hui de Monsieur le Premier Ministre Manuel Valls nous honore et témoigne de ce que nos aéroports sont des maillons essentiels de l'attractivité de l'Île-de-France et du pays. Pour être dans la course, ils doivent se moderniser pour rester compétitifs vis-à-vis de leurs homologues et concurrents européens.

Aujourd'hui, l'aéroport Paris-Orly est composé de deux terminaux et de six halls d'embarquement.

À la mi-2019, il ne comptera plus qu'un seul et unique terminal et trois halls d'embarquement. D'une superficie de 80 000 m², créant une capacité d'accueil supplémentaire de 3,5 millions de passagers par an, cette jonction apportera davantage de flexibilité et de robustesse opérationnelle pour nos clients compagnies aériennes ainsi qu'un plus haut niveau de confort et qualité de services pour les passagers. Ces derniers bénéficieront en effet de 37% de surfaces d'accueil supplémentaires.

*En 2019, l'aéroport Paris-Orly sera encore plus spacieux. Il aura gagné en compétitivité et en attractivité, au bénéfice des passagers, des compagnies aériennes mais également des territoires du sud-francilien » déclare **Augustin de Romanet, Président-directeur général d'Aéroports de Paris SA - Groupe ADP.***

UN CHANTIER CRÉATEUR D'EMPLOIS ET INSÉRÉ DANS SON TERRITOIRE

La réalisation de ce seul bâtiment suscite la mobilisation de plus de 550 ouvriers à temps plein jusqu'en 2019. Par le trafic aérien qu'elle autorisera, la jonction contribuera à terme à la création de plus de 2600 emplois directs et 8500 emplois indirects. Par ailleurs, pour rendre les emplois créés plus accessibles, le Groupe ADP a intégré une clause d'insertion sociale dans les marchés de travaux du bâtiment de jonction. L'engagement des

prestataires est de consacrer 5% des heures travaillées à l'insertion sociale afin de permettre aux bénéficiaires un accès à l'emploi favorisé. À terme, ce sont 100 000 heures qui seront réalisées. À l'heure actuelle, c'est d'ores et déjà un peu moins de 10% de ces heures qui ont été consacrées à des travailleurs des départements 91 et 94 en insertion professionnelle. Depuis octobre 2015, cette clause a ainsi permis à 30 personnes d'accéder à un emploi.

PARIS-ORLY, UN MOTEUR POUR L'EMPLOI EN ILE-DE-FRANCE

Siège de près de 30 000 emplois directs, l'aéroport est partie intégrante d'un pôle économique de plus de 170 000 salariés comprenant le marché d'intérêt national de Rungis, la Sogaris (société anonyme d'économie mixte de la gare routière de Rungis) et le centre commercial de Belle-Epine.

L'aéroport Paris-Orly assure également la desserte aérienne d'un bassin économique de première importance comprenant notamment de nombreuses filières d'excellence (agroalimentaire, santé, finances, aéronautique, éco-activité) et des pôles de compétitivité et de recherche d'envergure mondiale (Cap digital, Medicen, Systematic, Paris Région, Astech, plateau de Saclay...).

UN TERMINAL BAINÉ PAR LA LUMIÈRE NATURELLE

Si certains travaux préparatoires à la jonction des terminaux Sud et Ouest ont été engagés en avril 2015, le Groupe ADP a signé le 29 juillet 2015 avec VINCI Construction France un contrat «tous corps d'État» pour la construction de ce bâtiment.

Ce chantier est aussi l'occasion pour l'ingénierie du Groupe ADP de recourir à des innovations technologiques comme la modélisation 3D des données du bâtiment (BIM), qui permet d'optimiser la conception, la réalisation et la future maintenance.

Une hauteur de plafond conséquente, des volumes généreux, un choix de matériaux nobles comme le marbre, les parois de verre et de bois promettent un édifice d'un standing exceptionnel, à l'instar des plus beaux aéroports du monde. Faisant la part belle à la lumière naturelle grâce à sa façade de 250 mètres toute

en transparence, ce bâtiment intégrera toutes les fonctionnalités liées aux parcours «départs-arrivées» des passagers : enregistrement, contrôles de sûreté, passage aux frontières (Schengen et International), embarquement et débarquement, correspondance, système de traitement bagages, commerces et services.

Le bâtiment de jonction **permettra d'accueillir 3,5 millions de passagers supplémentaires** par an, tout en respectant la législation qui plafonne à 250 000 créneaux par an le nombre de décollages et d'atterrissages sur l'aéroport Paris-Orly.

Financé par le Groupe ADP, **l'investissement total s'élève à 385 millions d'euros** et s'inscrit dans les enveloppes d'investissements du Contrat de Régulation Economique (CRE) qui couvre la période du plan Connect 2020 (2016-2020).



Vue extérieure du futur bâtiment de jonction reliant les terminaux Sud et Ouest de Paris-Orly ©Groupe ADP

DES TRAVAUX ENGAGÉS POUR RÉPONDRE À L'ÉVOLUTION DU TRAFIC

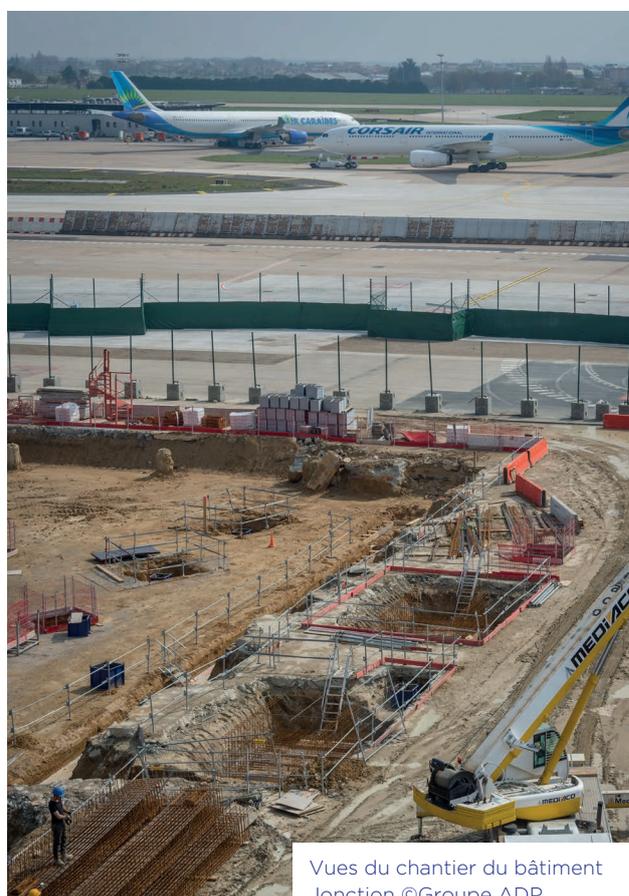


Vues du chantier du bâtiment
Jonction ©Groupe ADP

Les chantiers de modernisation de l'aéroport sont dictés par l'évolution du trafic à Paris-Orly. Celui-ci est marqué ces dernières années par une forte croissance du nombre de voyageurs avec **29,6 millions de passagers accueillis en 2015** (+2,8% par rapport à 2014) et une stabilité du nombre de mouvements d'avions.

Paris-Orly bénéficie d'une augmentation du nombre de passagers par avion, que mesure le taux d'emport. Si en 2009, on comptait 114 passagers par avion en moyenne, en 2015 ce chiffre atteint les 128 passagers.

À cela s'ajoute une internationalisation sans précédent qui rend nécessaire la mutation du deuxième aéroport français. En effet, la part des vols domestiques diminue au profit des vols européens et internationaux qui ont représenté plus de 60 % du trafic total en 2015.



Vues du chantier du bâtiment
Jonction ©Groupe ADP

LE GROUPE ADP S'ENGAGE AUPRÈS DES TERRITOIRES

La promesse du Groupe ADP de s'engager auprès des territoires limitrophes s'incarnera dans la création d'un pôle multimodal directement connecté au bâtiment de jonction.

Il s'agit pour le Groupe ADP de faire de l'aéroport Paris-Orly une plateforme toujours plus intégrée à ses territoires, par exemple en favorisant la vie de celles et ceux qui travaillent sur les aéroports parisiens. Il s'agit également de faciliter leur mobilité (nouvel engagement de marque du Groupe). Cela permettra à terme de développer l'économie locale, source d'emplois et créatrice de richesses. Les trois principaux aéroports parisiens génèrent en effet à eux seuls, plus de 30 milliards d'euros de valeur ajoutée, soit 5,8% du PIB régional.

En collaboration avec les principaux opérateurs de transports terrestres, le Groupe ADP

travaille à la création d'un véritable hub de transport où seront regroupés les réseaux aériens, ferrés et routiers au cœur de l'aéroport. Dès à présent, le Groupe ADP prépare l'environnement de la future gare face au bâtiment de jonction pour laquelle la Société du Grand Paris lui a confié la co-maitrise d'ouvrage.

Ce pôle intermodal pourra accueillir :

- 1 / Dès 2019, une nouvelle zone dédiée aux taxis ;
- 2 / Dès 2024, une nouvelle gare pour accueillir la ligne 14 (prolongée depuis Paris) et la ligne 18 (qui reliera Paris-Orly au plateau de Saclay et au-delà, Versailles) ;
- 3 / Une nouvelle gare routière permettant d'élargir l'accueil des transports en commun routiers ;

QUALITÉ DE SERVICE À «LA PARISIENNE»

Toujours pour signifier à nos voyageurs que «*Paris vous aime*», cette nouvelle infrastructure aéroportuaire offrira un très large choix de boutiques sur plus de 5 000 m².

À l'intérieur de cet espace, **un vaste magasin d'environ 1 500 m²** sera entièrement consacré aux parfums-cosmétiques ainsi qu'à «*l'art de vivre et la gastronomie française*». Les gourmands seront satisfaits grâce à une zone restauration qui couvrira 1000 m². Le but : faire que «l'expérience shopping» à Paris-Orly soit

comparable à celle obtenue dans les grands magasins parisiens.

Le décroisement des espaces, la création du bâtiment de jonction, le réaménagement des existants et la simplification des circuits empruntés par les passagers porteront l'aéroport Paris-Orly au niveau des meilleurs en Europe que ce soit en qualité de service offerte aux clients, mais également sur son efficacité, au service de la compétitivité des compagnies aériennes.

LE NOUVEAU TERMINAL EN DÉTAILS :

L'aéroport Paris-Orly évolue pour mieux répondre à la demande des clients passagers et compagnies aériennes (nouvelles destinations, développement des services et des commerces) et aux exigences des contrôles (sûreté, passage frontière...).

1 DU HALL DES DÉPARTS VERS L'ENREGISTREMENT

Le Hall Départs possède des dimensions généreuses (6 000 m²) avec une grande hauteur sous plafond (9,50 m) et laisse pénétrer la lumière naturelle au travers d'une nappe diffusante. L'orientation des passagers est intuitive grâce à une signalétique claire identifiant les fonctions essentielles. L'enregistrement est doté d'équipements innovants et performants avec l'installation de près de 80 banques d'enregistrement automatiques et manuelles.



Hall public au niveau départs © Groupe ADP

2 CONTRÔLE SÛRETÉ VERS L'ESPACE COMMERCIAL

Après les contrôles de sûreté (14 postes d'inspection-filtrage), un espace de respiration de 10 m de large, bordé de végétation et d'un grand mur d'eau sous une verrière de 80 m de long, procure calme et sérénité au lieu.

Le passager se dirige ensuite vers les portes d'embarquement à travers un espace commercial de qualité.



Sortie de la zone de contrôles et entrée dans la zone commerciale © Groupe ADP



La place centrale © Groupe ADP

3 LA PLACE CENTRALE

Au centre de la zone commerciale, le passager découvre une place elliptique d'environ

1 000 m², baignée de lumière naturelle, entourée de commerces modulables dans leur conception et offrant une ambiance de terrasse parisienne.

L'offre commerciale est ambitieuse, avec la présence de marques emblématiques, gage d'une qualité de service élevée.

6 LA SALLE DE LIVRAISON BAGAGES

L'arrivée dans la salle de livraison des bagages s'effectue sur un tapis de bois et sous une faille de lumière naturelle reflétée par le mur d'eau perceptible le long du parcours. L'ensemble des fonctionnalités et des commerces sont visibles dans cet espace aux larges dimensions (110m x 45 m x 4,30m de hauteur).



Salle de livraison bagages © Groupe ADP

5 LE DÉBARQUEMENT

Les circuits sont optimisés afin de guider les passagers et d'optimiser leur temps à l'arrivée. Le passager débarque par des passerelles et passe par une galerie qui surplombe les salles d'embarquement.



Couloir sur le circuit des arrivées © Groupe ADP

4 L'EMBARQUEMENT

Les salles d'embarquement se déploient avec 9,50 m de hauteur sous plafond et 230 m de longueur.

L'offre de services est ici représentative de la qualité de service déployée (wifi gratuit et illimité, Espace jeux PlayStation, Espace cinéma, fauteuils détente automassant, accès dédié aux familles pendant les vacances scolaires, Espace Business ...).



Salle d'embarquement © Groupe ADP

UN NOUVEAU TERMINAL POUR UNE QUALITÉ DE SERVICE AU STANDARD DES ENGAGEMENTS DE LA MARQUE PARIS AÉROPORT

Le 15 avril, le Groupe ADP dévoilait sa nouvelle marque passagers Paris Aéroport et ses nouveaux engagements auprès des voyageurs, des compagnies aériennes, des collaborateurs et de l'ensemble de la communauté aéroportuaire.

La jonction des terminaux Sud et Ouest répond aux promesses de «fluidification du parcours passager» tout en assurant une sécurité optimale. La volonté de «faire plaisir et d'émerveiller» les voyageurs se traduira, par exemple, par des espaces boutiques et détente chaleureux ainsi que des expositions temporaires et des jeux.

Le bâtiment sera complètement habillé à la

nouvelle image et à la nouvelle identité de la marque. Cette jonction va permettre une amélioration du confort des installations et une hausse des surfaces de près de 35 % d'ici 2019 et transformera radicalement la physiologie de l'aéroport.

L'aéroport Paris-Orly disposera à terme d'un seul et unique terminal avec trois halls, contre six aujourd'hui.

L'objectif est que le bâtiment de jonction réponde aux mêmes standards de qualité de service que le Hall M du terminal 2E de Paris Charles de Gaulle, considéré comme la 3^{ème} meilleure salle d'embarquement au monde par le classement 2016 Skytrax.



CHIFFRES CLÉS DE PARIS-ORLY



2^{ème} aéroport français ;



Dédié aux vols de point
à point ;



36 compagnies clientes ;

5 principales compagnies
aériennes présentes :
Air France (34,8 % du
trafic), **Transavia** (10,8 %),
Easyjet (10,5 %), **Vueling**
(8,1 %) et **Corsair** (4,2 %) ;



156 villes desservies
dans **55 pays** ;



12 nouvelles lignes
aériennes ouvertes **en**
2015 ;



290 000 m² de surfaces
actuelles ;



6 min : le **temps moyen**
de roulage des avions





Contact presse : Elise Hermant, responsable du Pôle Opinion +33 1 43 35 70 70

Relations Investisseurs : Aurélie Cohen, responsable Relations Investisseurs + 33 1 43 35 70 58 - invest@adp.fr

Le Groupe ADP construit, aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2015, le Groupe ADP a accueilli plus de 95 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, 2,2 millions de tonnes de fret et de courrier et plus de 55 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger par sa filiale ADP Management. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2015, le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 2 916 millions d'euros et le résultat net à 430 millions d'euros.

Aéroports de Paris SA au capital de 296 881 806 euros. Siège social : 291 boulevard Raspail, 75014 Paris.
RCS Paris 552 016 628 groupeadp.fr